

# Halte à la douane (Hestrud)



Visorando



Trace n° 1310490

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit relie la France à la Belgique par des chemins empruntés autrefois par les douaniers et les fraudeurs dans un «jeu du chat et de la souris». Pour vous imprégner de cette période, une visite du Musée-Café de la Douane s'impose.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

<b>Durée</b>	3h 30	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	11,24 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	110 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	101 m	<b>Commune</b>	Hestrud (59740)
<b>Point haut</b>	237 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	178 m		



## Description

Départ à Hestrud : parking du Musée-Café de la Douane. Suivez le balisage Jaune.

**(D/A)** Du parking, allez à droite et franchissez le pont sur la Thure, empruntez à droite la RD280 vers Cousolre puis, tout de suite à gauche la Rue de la Carrière. Passez devant un oratoire en pierre bleue. Au carrefour suivant, prenez à droite.

**(1)** Au croisement qui suit, descendez à droite sur la route. Allez jusqu'au carrefour suivant et tournez à gauche sur la Rue de Bérelles.

**(2)** Avant le virage, empruntez à gauche le chemin empierré sur 1,6km en laissant les sentiers à droite et à gauche.

**(3)** Au carrefour, continuez à gauche, passez devant des bâtiments agricoles et arrivez à un carrefour. Au croisement, tournez deux fois à droite.

**(4)** Suivez à droite la RD962 sur quelques dizaines de mètres avant de descendre à gauche la Rue de Gravelines jusqu'à la Thure. Utilisez la passerelle et revenez vers le village.

**(5)** Virez à droite sur la Rue Saint-Druon. Montez en face le chemin de terre.

**(6)** Vous êtes en Belgique. Continuez tout droit jusqu'à la route. Traversez (**prudence**) et récupérez en face la Rue de Rance.

**(7)** Virez à gauche, et descendez la Rue des Fauvaux (laissez une rue à droite et à gauche). En bas, prenez à gauche la Rue du Marché.

**(8)** Coupez la route et allez en face la Rue Gobert. Tournez deux fois à gauche, croisez le cimetière puis dirigez-vous à gauche vers l'église de Grand Rieu.

**(9)** À la route, continuez à droite puis obliquez à droite dans la Rue de la Libération (en contrebas). Après 500m, grimpez à gauche et avant l'habitation, tournez à droite Rue de l'Église. À l'église d'Hestrud, continuez tout droit et rejoignez le musée de la Douane (**D/A**).

## Points de passages

**D/A Parking du Musée-Café de la Douane**

| N 50.199678° / E 4.154226° - alt. 178 m - km 0

**1 À droite au croisement**

| N 50.200622° / E 4.137602° - alt. 198 m - km 1.34

**2 À gauche avant le virage**

| N 50.203819° / E 4.12829° - alt. 212 m - km 2.32

**3 À gauche au carrefour**

| N 50.193951° / E 4.136339° - alt. 209 m - km 3.82

**4 À droite RD962**

| N 50.197992° / E 4.148261° - alt. 196 m - km 4.89

**5 À droite Rue Saint-Druon**

| N 50.199152° / E 4.155106° - alt. 181 m - km 5.79

**6 Frontière**

| N 50.196983° / E 4.160537° - alt. 203 m - km 6.27

**7 À gauche Rue des Fauvaux**

| N 50.192204° / E 4.178632° - alt. 237 m - km 7.71

**8 En face Rue Gobert**

| N 50.199925° / E 4.175678° - alt. 188 m - km 8.78

**9 À droite Rue de la Libération**

| N 50.200691° / E 4.170883° - alt. 189 m - km 9.78

**D/A Parking du Musée-Café de la Douane**

N 50.199684° / E 4.154237° - alt. 178 m - km 11.23

## Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée pédestre). Suivez le balisage Jaune.

Variante courte : 5,5km

(5) Retrouvez tout droit le café-musée de la Douane.

### A proximité

Café Rando Nord

Café restaurant Halte à la douane à Hestrud

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

#### [Musée de la douane](#)

Créé en 1996, à la fois restaurant, café et musée, le Musée-Café de la Douane, lieu convivial, retrace l'histoire de la Douane et des frontières successives qui ont permis le rattachement de la région à la France.

À travers des photographies anciennes, des documents et des uniformes des années 1850, il reconstitue la vie et le travail des douaniers. De nombreux objets témoignent d'une époque où la contrebande était active, l'Avesnois étant cerné de bornes frontières.

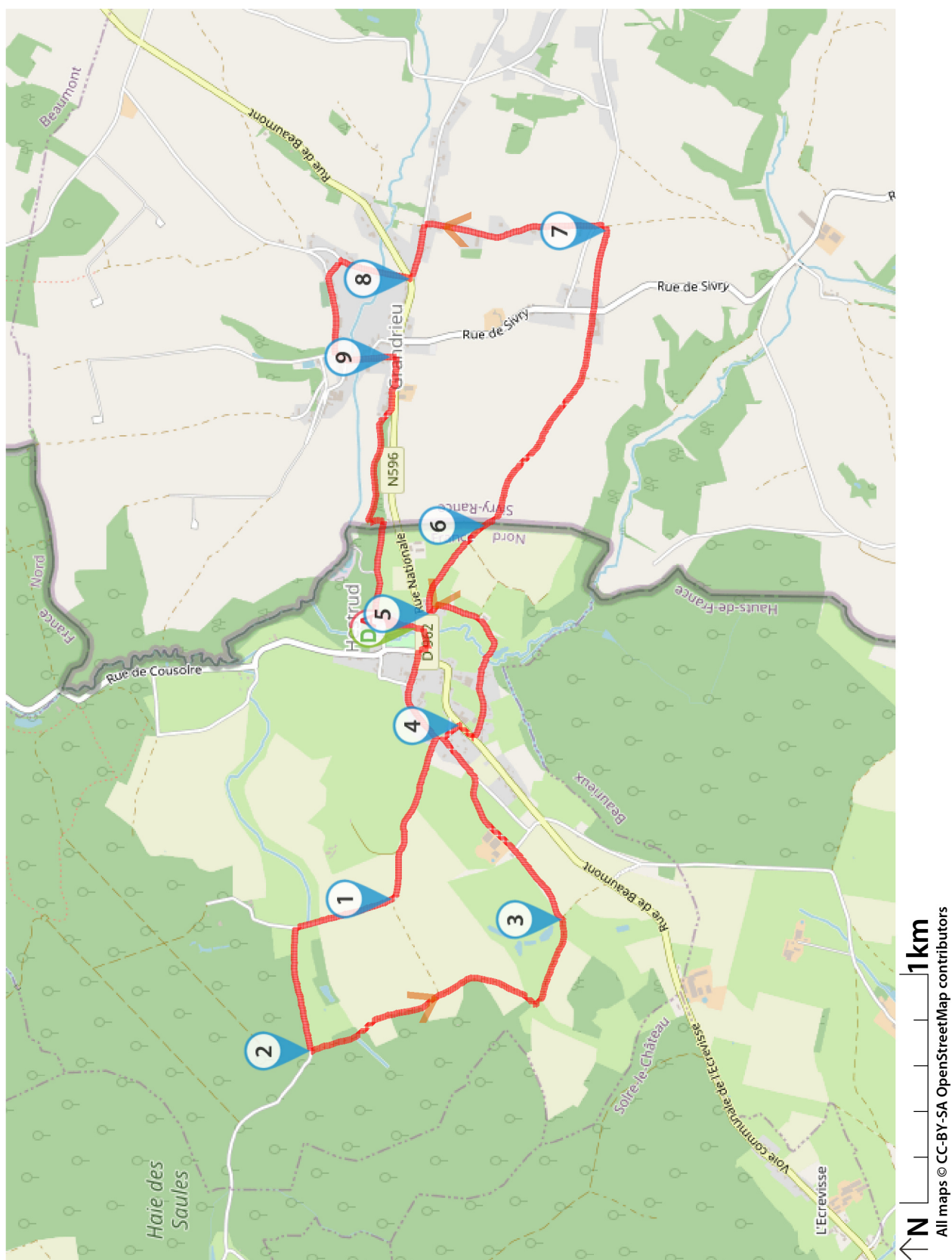
Le 14 juin 1815, Napoléon, qui se rendait d'Avesnes à Beaumont pour rejoindre Waterloo, s'arrêta à Hestrud. Un monument, l'abreuvoir de l'empereur et une stèle commémorent cet événement. La chronique rapporte : «Tandis que son cheval est abreuvé dans la Thure, l'empereur interpelle un jeune garçon, lui demandant s'il reconnaît celui qui lui parle. Le gamin acquiesce, ajoutant : "Vous croyez la victoire toujours attachée à vos pas, mais elle passe et disparaît comme l'eau de ce ruisseau. À votre place, je resterais tranquillement chez moi car demain votre étoile aura sûrement pâli"».

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-halte-a-la-douane-hestrud/>

#### **En savoir plus :**

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



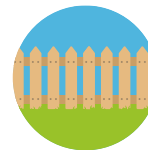
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**